

Saint Fons, le 24 juillet 2008

Héraldo Bocaz
Déplacements urbains
✉ hbocaz@saint-fons.fr
☎ 04 72 09 20 01
☎ 04 72 09 20 56

V/Réf. : votre courrier du 19 juin 2008

N/Réf. : CD/HB 070815

Monsieur
Nicolas IGERSCHEIM
Association La Ville à Vélo
10, rue Saint Polycarpe
69 001 LYON

Objet : **Jalonnement des parcours cyclables à Saint Fons**

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 19 juin 2008 qui a retenu mon attention. Nous sommes bien au courant des éléments que vous nous signalez dans votre courrier. Les dysfonctionnements auxquels vous faites référence, concernant la signalétique et l'entretien des pistes aménagées par le Département du Rhône sur leur domaine. Notre responsable du projet cyclable avait déjà rencontré à ce sujet, les correspondants du département. Je vous invite aussi à leur transmettre directement vos observations.

Sur la domanialité de la Ville de Saint Fons, un schéma global d'un réseau cyclable est en cours d'étude. Nous avons réalisé un diagnostic de l'existant et nous cherchons actuellement à développer et à faciliter l'utilisation des modes doux. Saint Fons est un maillon qui doit s'intégrer dans un réseau intercommunal des voies cyclables de bonne qualité. Les priorités ressorties de cette première phase, visent à assurer la continuité des liaisons cyclables Nord-Sud, pour relier Lyon vers Gerland et vers le Moulin à Vent au Nord et Feyzin vers le Sud.

La réalisation d'un tel projet ainsi que l'entretien de l'existant ne répond pas à la seule volonté des élus de Saint Fons. D'une part, nous faisons partie de la communauté urbaine du Grand Lyon, avec qui nous partageons tous nos projets, particulièrement ceux qui s'insèrent en voirie communautaire et d'autre part, le Département du Rhône est aussi un partenaire dans cette démarche, certaines voies correspondent à leur domanialité.

Par ailleurs, nous sommes au courant que la RD 312 fait actuellement l'objet d'une étude par le Département du Rhône. Nous essayons d'être vigilants pour obtenir un schéma de déplacements doux qui soit cohérent entre notre commune et l'agglomération.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes courtoises salutations.



Christiane DEMONTES
Sénatrice - Maire

